



2, rue de la Rotonde - 25000 BESANÇON

Contacts : [chaprais@gmail.com](mailto:chaprais@gmail.com) - [www.chaprais.fr](http://www.chaprais.fr)

M. Abdelkrim AMOURA  
Directeur régional RFF  
22 rue de l'arquebuse  
21078 DIJON CEDEX

Besançon, le 17 décembre 2014

**Objet : la démolition des entrepôts Pomona, rue de la rotonde à Besançon.**

Monsieur,

La démolition des anciens entrepôts Pomona, installés sur un terrain qui vous appartient, est en cours. Ce dont nous nous félicitons. J'ai d'ailleurs eu l'occasion, en ma qualité de nouveau président de Vivre aux Chaprais, d'exprimer cette satisfaction, la semaine dernière, sur les ondes de Radio France Bleu., mais j'indiquais également que nous n'avions pas toutes les réponses aux questions que se posent les riverains et que nous nous posons.

Tout d'abord, il a été indiqué dans la presse, par un des responsables du chantier de démolition, que le concassage des éléments durs des entrepôts détruits serait effectué sur place. Il conviendrait donc de veiller à limiter les nuisances pour les habitants situés à proximité quant au bruit et aux poussières. Pour cela, l'emplacement du concasseur doit être soigneusement déterminé.

La terre, sous, ou à proximité de ces entrepôts serait polluée. Où se situe exactement cette pollution ? Quelle en est l'origine et donc la nature et jusqu'à quelle profondeur ? S'il s'agit des sols dégagés des entrepôts, ils étaient jusqu'à présent à l'abri. Leur remblaiement, sous forme de plateforme élaborée à l'aide des matériaux concassés suffira-t-il à éviter des eaux de ruissellement chargées de ces produits pollués ?

Enfin, dernière question, quand se déroulera la dépollution de ces terrains, comment et avec quelles entreprises ? Sera-t-elle effectuée avant la vente des terrains et leur reclassement, dans le PLU, en zone à construire ?

Nous vous remercions de bien vouloir nous apporter les réponses à toutes ces questions que se posent les habitants de notre quartier.

Le Président

Fabien Bugnet  
Copie : Société IXYME